

SÉANCE AJOURNÉE
20 mars 2012

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 mars 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Étaient absents de l'assemblée :

Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 05 par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Mot de bienvenue de la maïresse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

135-03-2012

1. Administration

1.1 Procès-verbal du 10 février 2012

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Formation Réseau BIBLIO

2.4 Adhésion Costco

2.5 Frais de déplacement

3. Ressources humaines

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Terrain matricule 4418-22-8017

4.2 Évaluation terrain matricule 3418-85-0546

4.3 Déchiqueteuses

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Gestion des cours d'eau

7.2 Horaire éco-centre

7.3 Sentiers pédestres inter-municipaux

8. Service à la collectivité

8.1 Fête nationale

8.2 Achat publicité Tourisme Laurentides

8.3 Promotion activités Centre culturel et communautaire

8.4 Hommage aux bénévoles

SÉANCE AJOURNÉE
20 mars 2012

- 8.5 Journée de l'environnement
 - 8.5.1 Représentation MRC
 - 8.5.2 Représentation RITL
- 8.6 Embauche pour le spectacle du 24 mars

9. Période de questions

10. Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 10 février 2012

136-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 10 février 2012 avec les modifications suivantes :

À la résolution numéro 80-02-2012, au point 1), remplacer « D'informer que le promoteur » par « D'informer le promoteur ».

À la résolution numéro 80-02-2012, au point 1), remplacer « dans le but d'accepter la cession » par « dans le but d'évaluer la cession ».

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

137-03-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le journal des achats, séquences numéros 364, 365, 366 pour un montant total de 87 286,80 \$.

Paiements par internet pour un montant de 26 410,79 \$.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires

138-03-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois de mars 2012 pour un montant de 43 510,03 \$.

ADOPTÉE

2.3 Formation du Réseau BIBLIO

139-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du Réseau BIBLIO des Laurentides concernant une formation personnalisée sur la gestion des ressources bénévoles pour mesdames Ginette Godon, responsable de la bibliothèque, Lise Tremblay, conseillère et Stéphanie Russell, adjointe ainsi que des personnes ayant un intérêt pour le sujet ayant lieu le 11 avril 2012 au montant de 263,60\$ excluant les taxes.

SÉANCE AJOURNÉE
20 mars 2012

ADOPTÉE

2.4 Adhésion Costco

140-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de payer l'adhésion annuelle de l'entreprise Costco comme membre affaires au montant de 55\$.

ADOPTÉE

2.5 Frais de déplacement

141-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier les frais de déplacement et de représentation de monsieur Denis Desautels pour des rencontres de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs à Saint-Faustin-Lac-Carré ayant eu lieu le 21 décembre 2011 et le 12 janvier 2012 pour un montant total de 74.28\$.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

Aucun sujet sous cette rubrique.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Terrain matricule 4418-22-8017

Cette rubrique est reportée.

4.2 Évaluation terrain 3418 85 0546

142-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la firme d'Évaluation André Charbonneau et associés pour l'évaluation du terrain numéro de matricule 3418 85 0546 décrit comme étant le lot 33-5 rang 11 du canton d'Archambault au montant de 776.09 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

4.3 Déchiqeteuses

143-03-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de rescinder la résolution 111-03-2012.

ADOPTÉE

144-03-2012

CONSIDÉRANT le besoin d'une déchiqeteuse pour l'administration;

SÉANCE AJOURNÉE

20 mars 2012

CONSIDÉRANT le besoin d'une déchiqueteuse pour la mairesse qui lui sera prêtée à sa résidence pour la durée du terme de son mandat;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une déchiqueteuse Fellowes Powershred 125CI au montant de 359.99 \$ taxes en sus pour l'administration et d'une déchiqueteuse Fellowes B-152C au montant de 179.99\$ pour la mairesse.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Gestion des cours d'eau

Cette rubrique est reportée.

7.2 Horaire de l'éco-centre

145-03-2012

CONSIDÉRANT l'horaire établissant progressivement les heures d'ouverture de l'éco-centre à la résolution 30-01-2012;

CONSIDÉRANT que l'horaire doit être modifié afin de remplacer les heures d'ouverture du mercredi pour le jeudi;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'établir les heures d'ouverture de l'éco-centre comme suit :

HORAIRE ÉCO CENTRE

Jeudi	18 h à 20 h
Vendredi	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées pendant les périodes de la collecte des gros rebuts.	

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE

20 mars 2012

7.3 Sentiers pédestres inter-municipaux

146-03-2012

ATTENDU QUE les règlements généraux de l'organisme «Sentier inter-villages» prévoient que son conseil d'administration soit composé de sept membres représentant chacune des municipalités suivantes: Lantier, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer un représentant élu et à titre de substitut son directeur général;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la municipalité de Val-des-Lacs nomme madame Berthe Bélanger, mairesse à titre de représentante de la Municipalité au conseil d'administration de l'organisme «Sentier inter-village» ainsi que monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, à titre de substitut.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Fête nationale

147-03-2012

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller et résolu à l'unanimité que monsieur Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2012.

ADOPTÉE

148-03-2012

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière auprès du Mouvement des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la fête nationale 2012 ;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Fête nationale » du 24 juin 2012, décrite au rapport d'activités ADM-100-2 pour un budget total de 7 150 \$.

ADOPTÉE

149-03-2012

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Val-des-Lacs souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

SÉANCE AJOURNÉE

20 mars 2012

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-des-Lacs a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller et résolu à l'unanimité qu'en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal;

QUE la Municipalité, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

8.2 Achat publicité Tourisme Laurentides

150-03-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Achat publicité Tourisme Laurentides » permettant la promotion du marché public du 30 mars 2012, décrite au rapport d'activités ADM-100-3 pour un budget total de 200\$.

ADOPTÉE

8.3 Promotion activités Centre culturel et communautaire

151-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Promotion d'activités centre culturel et communautaire » permettant l'achat d'un panneau publicitaire pour les activités de mars et avril 2012, décrite au rapport d'activités ADM-100-1 pour un budget total de 170\$.

ADOPTÉE

8.4 Hommage aux bénévoles

152-03-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Hommage aux bénévoles » du 19 mai 2012 en remplaçant la date pour le 21 avril 2012, décrite au rapport d'activités ADM-100-3 pour un budget total de 1 830\$ avec repas chaud si la danse en ligne et sociale peut être jumelée à cet événement. Dans l'impossibilité d'avoir la danse le même jour que l'hommage, l'activité « Hommage aux bénévoles » aura lieu sans la danse avec un buffet de l'entreprise la Gourmandine.

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE
20 mars 2012

8.5 Journée de l'environnement

8.5.1 Représentation MRC

153-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander la présence d'un responsable en gestion des matières résiduelles de la MRC des Laurentides lors de la Journée de l'environnement 2012.

ADOPTÉE

8.5.2 Représentation RITL

154-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander qu'un des camions automatisés de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs assurant la collecte et le transport des matières résiduelles pour la municipalité soit exposé lors de la Journée de l'environnement 2012.

ADOPTÉE

8.6 Embauche pour le spectacle du 24 mars

155-03-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité «Personnel surnuméraire » afin de permettre l'embauche de monsieur Claude Villecourt lors du spectacle du 24 mars 2012 au montant de 14\$ / heure à raison de 5 heures, décrite au rapport d'activités ADM-100-3 pour un budget total de 75 \$.

ADOPTÉE

Période de questions
Levée de l'assemblée

156-03-2012

L'ordre du jour étant épuisée, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 16 h 40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur géné